

**Bulletin
Municipal
SENTHEIM**



**N° 28
1991**

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	1
ASSAINISSEMENT	2
FORÊT	7
ROSES D'AUTOMNE.....	8
ÉCHECS	10
CHORALE.....	12
TENNIS	14
SKAT	16
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE SENTHEIM.....	17
FOOT	19
ESCRIME	21
A.M.O.S.	22
OFFICE DE TOURISME	23
O.P.A.H.	27
LA POSTE	29
CLUB VOSGIEN	33
INFORMATIONS PRATIQUES	34

LE MOT DU MAIRE

Enrichissons nous de nos
différences mutuelles.

(Paul Valery)

Malgré un immobilisme apparent tout est en mouvement , en évolution , en adaptation permanente aux nouvelles conditions socioéconomiques. La vie d'un village obéit à ces mêmes règles . Il faut s'adapter continuellement ou regresser. Peu à peu les comportements changent et il serait illusoire de vouloir s'y opposer. Le rôle d'une municipalité est d'essayer d'anticiper ces besoins et d'y répondre dans la mesure de ses moyens.

De nouveaux arrivants se sont installés à Sentheim et avec eux des aspirations nouvelles se sont manifestées. Essayons d'en tenir compte pour les intégrer au mieux dans les acquis des citoyens de plus longue date.

C'est de cette faculté de partager nos similitudes ainsi que nos différences que dépendra l'avenir de Sentheim. Comme dans toute communauté humaine il n'y a pas que des réussites mais également des déceptions l'optimisme et le pessimisme se cotoient tout naturellement. Ni l'un ni l'autre ne correspond au réalisme de la vie sociale.

Le monde actuel est en crise.. Nous étions habitués à vivre dans un univers relativement protégé où les individualités pouvaient se manifester, en toute quiétude. Aujourd'hui nous manquons de points de repères.

N'est-ce point dans l'épreuve que ressurgissent nos vraies valeurs?. Balayons devant nos propres portes plutôt que de nous perdre en de vaines discussions qui nous dépassent. Notre monde commence à Sentheim. Unissons nos efforts pour résoudre ensemble les problèmes et les défis de cette dernière décennie de ce second millénaire. Bon vent à toutes et à tous.

Le Maire,
Guy JORDY

ASSAINISSEMENT

LA STATION D'ÉPURATION DU SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT LAUW - SENTHEIM - GUEWENHEIM

I LES RESEAUX ET L'URBANISATION

Au moyen âge et bien longtemps après, le rejet naturel de l'eau se faisait directement dans la rivière, sans se soucier de l'usage que les populations situées en aval pourraient en faire. Les épidémies, telles que la peste et la typhoïde en sont les témoins.

Il a fallu attendre le XIXème siècle avec son développement industriel pour voir apparaître les premiers réseaux d'eau potable et d'assainissement desservant systématiquement les rues de certains quartiers de grandes agglomérations.

En France, en 1970, l'équipement en eau potable était pratiquement achevé, mais seulement 50 % des eaux usées étaient correctement évacuées et 25 % épurées avant rejet. La lutte contre la pollution domestique stagne. Nous en sommes aujourd'hui à 35 % de dépollution, au lieu de 90 % fixés en 1975 pour l'horizon 1990. Notre pays accuse un net retard par rapport à l'Allemagne, où 60 % des eaux usées sont traitées.

II LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT, LAUW, SENTHEIM, GUEWENHEIM

Créé le 11 Février 1977, il regroupe ces 3 Communes, soit : 1100 abonnés qui représentent 3100 habitants (chiffres 1989).

Le syndicat a pour objet la construction et l'exploitation des réseaux d'assainissement ainsi que la station d'épuration commune.

Le siège a été fixé à la Mairie de GUEWENHEIM.

Le Comité Directeur est composé de 12 membres représentant les communes.

La répartition est la suivante :

- 1 Président
- 2 Vice-Présidents
- 9 Délégués

.../...

PARTICIPATION DES COMMUNES :

La contribution des Communes aux frais de fonctionnement pour l'année 1990 a été de 435 000 F.

Elle est répartie au prorata du nombre d'habitant de chaque Commune, à savoir :

LAUW	:	933 habitants	131 132 F
SENTHEIM	:	1 042 habitants	146 452 F
GUEWENHEIM	:	1 120 habitants	157 416 F

RESEAU DE CONDUITES D'ASSAINISSEMENT

A ce jour, les réseaux des Communes de SENTHEIM et GUEWENHEIM sont achevés. Le réseau de la Commune de LAUW sera entièrement réalisé en 1991.

III LA STATION D'EPURATION - FONCTIONNEMENT

La station d'épuration construite en 1980 est située sur la rive droite de la Doller en aval de GUEWENHEIM.

LA POLLUTION

Nous sommes tous pollueurs :

Les industriels ont déjà beaucoup réduit leurs rejets toxiques. Les agriculteurs, eux, en relâchent de plus en plus. Mais aujourd'hui, c'est le consommateur qui est le pollueur numéro un.

Il est tout naturel aujourd'hui, d'utiliser de l'eau propre en très grandes quantités pour de nombreux usages domestiques :

- WC, ce sont les eaux calmes.
- Cuisine, lessive, toilette, ce sont les eaux ménagères qui peuvent contenir une fraction appréciable de produits de synthèse.

Le déversement direct de ces eaux dans le milieu naturel, la rivière par exemple, en produit la **POLLUTION**.

.../...

Il est donc nécessaire d'épurer les eaux usées avant leur rejet. C'est à dire, éviter dans la mesure du possible, au milieu extérieur, de subir les conséquences néfastes de l'activité humaine.

Ce sont les égouts qui recueillent les eaux usées domestiques qu'ils transportent jusqu'à la station d'épuration. Les canalisations reçoivent également les eaux de ruissellement des toitures et des rues.

Les égouts véhiculent donc :

- des matières volumineuses en suspension (feuilles, matières plastiques, cailloux) ou des volumes plus faibles (sables, débris, divers...).
- des matières flottantes (huiles, graisses...).
- des matières dissoutes (sel, sucre, vinaigre...).

Leur élimination met en oeuvre des moyens adaptés à leur nature.

L'EPURATION

L'épuration de l'eau résiduaire comporte les opérations suivantes :

- enlever "le plus gros" : débris organiques ou minéraux de dimensions notables. **C'EST LE PRE-TRAITEMENT.**
- retirer les matières en suspension de densité suffisamment différente de l'eau pour qu'une séparation puisse être effective au bout de peu de temps. **C'EST LE TRAITEMENT PRIMAIRE.**
- assurer l'élimination de la pollution par voie biologique jusqu'au niveau désiré en s'attaquant aux matières colloïdales et dissoutes. **C'EST LE TRAITEMENT SECONDAIRE.**

LE PRETRAITEMENT

Il comporte 3 phases :

- le dégrillage qui retient les objets les plus volumineux.
- le dessablage qui retient la plus grande partie des sables et autres matières denses (ces matières proviennent pour l'essentiel des eaux de ruissellement).
- la séparation d'avec les matières plus légères, appelée deshuilage ou dégraissage.

.../...

LE TRAITEMENT PRIMAIRE

Il consiste en une décantation dans un ouvrage bétonné de forme circulaire qui permet de séparer de l'eau, une grande partie des matières en suspension avant traitement biologique, ou de séparer les boues biologiques de l'eau traitée.

LE TRAITEMENT SECONDAIRE : LES BOUES ACTIVEES

C'est le traitement biologique. Les phénomènes qui entrent en jeu sont de la même famille qu ceux qui se produisent dans une rivière polluée. Le liquide à épurer est brassé et aéré par la rotation du pont brosse. L'ensemble des "flocs" appelé "boues" est ensuite séparé de l'eau épurée par décantation dans le clarificateur.

La teneur en boues dans le bassin d'aération est maintenu par recirculation d'une partie des boues recueillies par le clarificateur. L'excédent de boues est de temps en temps extrait vers le silo concentrateur.

Les eaux traitées sont évacuées vers la Doller.

Les boues concentrées sont utilisées pour la fertilisation des champs.

Elles peuvent être évacuées de la station :

- sous forme liquide par tonne à lisier
- sous forme solide après séchage sur lits

Elles rejoignent ainsi le cycle naturel.

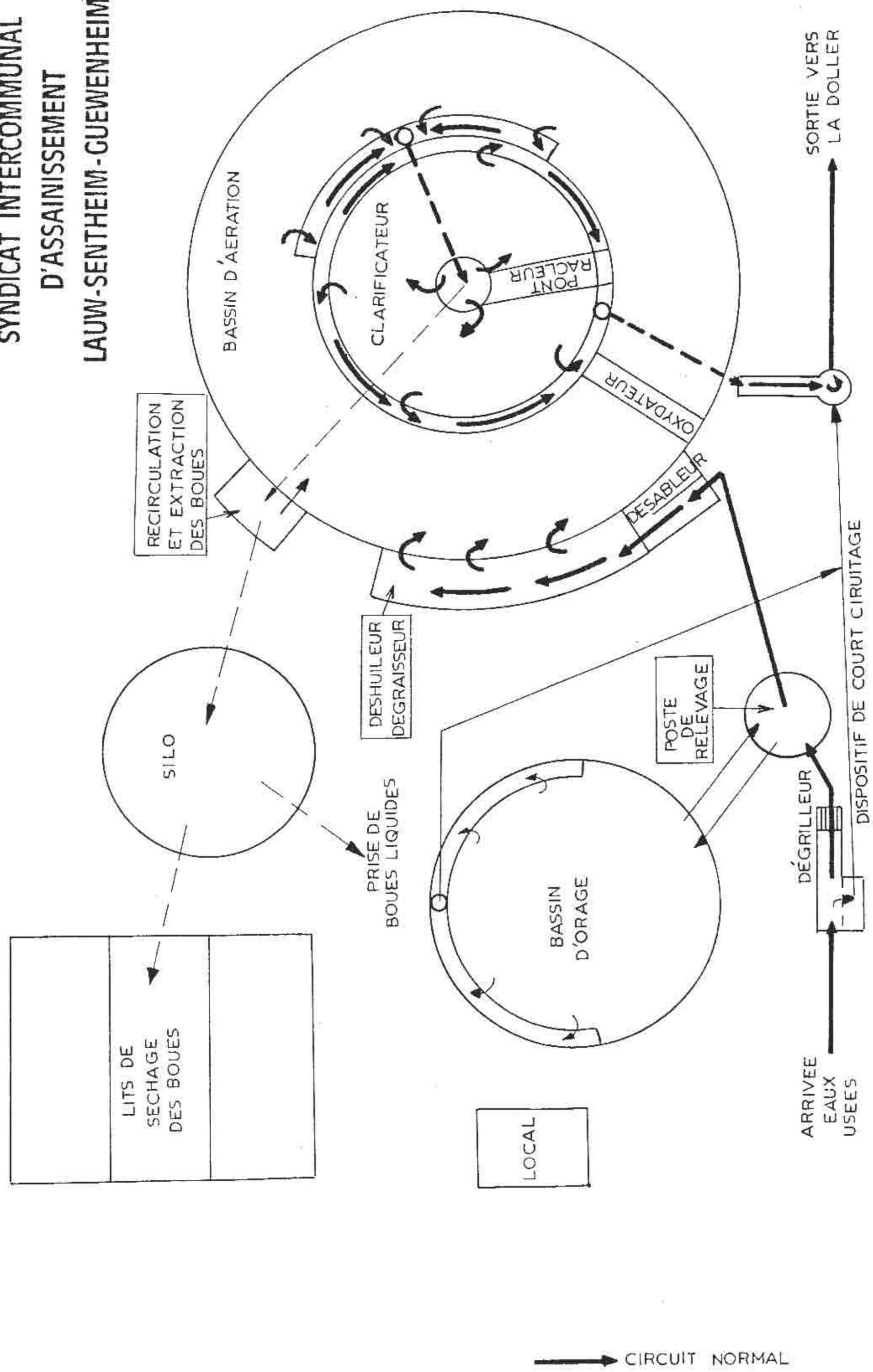
ALAIN HASSELBACH

Vice-Président

PJ : 1 croquis de la station d'Epuration.

STATION D'ÉPURATION

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ASSAINISSEMENT
LAUW-SENTHEIM-GUEWENHEIM



COMMISSION DE LA FORÊT

La forêt communale couvre une superficie de 115 hectares répartis en trois secteurs :

- le Luttereichwald vers l'Est
- l'Oberwald vers le Sud
- le Bergwald vers le Nord.

En 1991, seront effectuées :

- une coupe d'éclaircie dans la parcelle 16 (Oberwald)
- une coupe de régénération sanitaire dans la parcelle 9.

Le volume total de bois coupé représente environ 500 m³ répartis en bois d'oeuvre, bois de chauffage en stères et fonds de coupe. Ces 500 m³ rapportent à la commune environ 100.000 Francs nets.

L'entretien indispensable des forêts assurant la bonne tenue de notre patrimoine sylvestre pour les générations futures, coûtera environ 26.000 Francs. Ces travaux effectués sous la surveillance de l'O.N.F. seront exécutés en partie par nos ouvriers communaux.



ROSES D'AUTOMNE

CHEZ NOS AINÉS LES ACTIVITÉS NE MANQUENT PAS.

Vieillir n'est pas une tare ! Ni une maladie ! C'est l'évolution biologique de tout humain. Le transit de la vie active à la retraite est pour certaines personnes difficile à assumer. Mais être à la retraite n'est pas synonyme d'être EN RETRAIT de toutes activités associatives culturelles, récréatives et autres. Ce n'est pas sans raison, que, dans chaque village, se créent des clubs de retraités, tous motivés pour différentes raisons. D'abord le désir de partager ses aspirations avec d'autres, le souci de valoriser la pratique d'activités différentes, qu'elles soient manuelles, physiques, artistiques ou autres. L'âge importe peu. Souvent les plus âgés débordent de gaieté, de dynamisme et de vitalité.

Le Conseil Municipal de SENTHEIM a été conscient de cette réalité et a loué aux aînés du village sous contrat un local au 1er étage du bâtiment de la Mairie. Ce local a été mis entièrement à neuf par des bénévoles, dont les artisans principaux Kléber VERBESSELT et Gilbert VINTER. Qu'ils soient remerciés de tout coeur, ainsi que M. Raymond MATTAUER, l'ancien Maire, qui a soumis notre demande au Conseil Municipal. Merci à tous pour leur compréhension. Cette salle de réunion pourra servir et a déjà servi à des personnes seules pour fêter un anniversaire.

Le club des Roses d'Automne compte 70 membres. Une cotisation annuelle de 50 F est demandée aux adhérents. Une partie de la cotisation est versée à l'UDAR (Union Départementale des Aînés Ruraux), à laquelle nous sommes affiliés.

Environ 60 % de Communes françaises ont un club de retraités. Un club ne peut subsister que par l'engagement personnel de bénévoles par leur disponibilité de tous instants et leur compétence. La capacité d'adaptation de nos membres du comité contribue à poursuivre la construction de notre club, à notre raison d'être.

Les voyages forment la jeunesse et déforment les valises. C'est avec beaucoup d'intérêt, que, par le biais des Centres de Vacances, les Roses d'Automne rayonnent à travers la France, toujours en cars complets. Après la Savoie, les Pyrénées Orientales, l'Auvergne, la Charente Maritime, la Normandie, la LONDE LES MAURES dans le Var en 1990, ce sera la Vendée en 1991, qu'aura la visite de nos "voyageurs".

.../...

La section de gymnastique (mouvements des retraités) se porte plutôt bien. Evidemment des pré-retraités viennent grossir le groupe. Un JOGGING de l'ESPRIT est prévu à chaque séance. Chaque participant est sous contrôle médical et est assuré pendant les séances.

Une jeune dame compétente et fort sympathique, Madame MOLLET, a accepté de suivre des stages de formation pour me seconder ; il faut penser à la relève ! Le Dr MOLLET, vient de temps à autres nous parler de l'utilité de la gymnastique.

Je ne voudrais pas passer sous silence nos deux visiteuses de malades qui se dévouent corps et âme à cette noble tâche. Elles refusent toute aide financière de la part du club. Veuillez leur signaler les malades que vous connaissez, hospitalisés ou non.

Pour 1991, nous avons encore des PROJETS : élargir le cercle des aînés ruraux, car ils sont encore utiles à la société, inviter les pré-retraités, de se joindre à nous. Quelques années seulement les séparent de leur retraite. Ce sont eux qui sont l'avenir du club.

Henriette KIEFFER

ÉCHECS

EN 1990 L'ÉCOLE DES ÉCHECS AVAIT 25 ANS

Déjà en 1965, le Président-fondateur du cercle d'échecs de SENTHEIM, Albert KELLER, avait réuni régulièrement dans la salle du Restaurant de la Couronne des jeunes de 10 à 14 ans pour leur enseigner la science des échecs. Ainsi, l'école des échecs vit le jour il y a 25 ans. Le couronnement de cette activité pédagogique fut obtenu lorsque cinq jeunes joueurs du cercle participèrent dans la banlieue parisienne à la Finale du Championnat de France des Collègues. Cette équipe bien soutenue moralement et matériellement par l'ancien Maire, Raymond MATTAUER, fut supplantée de justesse par une équipe parisienne. Avant d'arriver à ce stade, les vaillants Dollériens avaient éliminé tour à tour, leurs camarades d'Altkirch, Mulhouse, Colmar, bas-rhinois, lorrains, et enfin, les champions de l'Est de la France.

De cette pépinière de joueurs sortirent des champions :

Denis WEISS et Gilles SAX entre autres.

Après 1978 les possibilités matérielles faisant défaut, l'école des échecs fut mise en veilleuse. Grâce à l'appui de la municipalité, du directeur d'école, Claude MASSON, et des parents d'élèves, la mise en route d'une nouvelle école des échecs fut organisée. Celle-ci débuta en fait en février 1984 ; une soixantaine de jeunes (garçons et filles) a passé par la nouvelle école des échecs, dirigée et animée par l'infatigable Aloyse HIRTH président du cercle local depuis le décès de son prédécesseur et ami, Albert KELLER.

Certains n'ont effectué qu'un court passage aux 64 cases, tandis que d'autres sont restés fidèles et ont progressé, tel Yvon TSCHAEN qui a acquis ses galons en équipe première et sa participation aux Championnats d'Alsace et de France, au Grand Prix de France, au Championnat de France par équipes.

.../...

Depuis la rentrée 1989, les échecs sont admis par l'Education Nationale dans un cadre général comme matière d'enseignement, en s'assimilant bien aux mathématiques. La classe du CM2 fait globalement l'apprentissage des échecs. Successeur de Claude MASSON, Bernard HIRTH, Nouveau directeur d'école.

En U.R.S.S. par exemple, le pays des champions du monde, les échecs sont obligatoires dans les écoles, collèges et universités. Au Portugal aussi les échecs sont sujets d'enseignement. Des anciens se rappellent peut-être encore du professeur es-échecs DURAO, champion du Portugal, qui a joué des parties simultanées à THANN contre les joueurs du crû, entre autres quelques Sentheimois dont le soussigné.

Hormis la saison des vacances, les jeunes se réunissent tous les vendredis à la salle communale pour y acquérir un bagage, qui leur permettra d'approfondir leurs connaissances aux échecs.

Le fonctionnement de l'Ecole des Echecs :

Pendant l'année scolaire, en dehors des périodes de vacances : tous les vendredis.

Scolaires de CM2 : de 15 H 15 à 16 H 15

Scolaires (facultatif) de 16 H 30 à 17 H 30/18 H.

H. Flory

CHORALE

CHRONIQUE DES JOURS ORDINAIRES...

Jeudi soir. Lumière dans la salle communale. Le chef égrène quelques notes de piano. Puis les échos de la mise en voix, suivis bientôt par les premières vocalises parviennent à la rue. La perfection d'un chant à l'unisson, la mise en place d'une polyphonie s'ébauchent.

Certes, le travail ne suit pas toujours cette logique facile. Car les détails manquent. On recommence. Mieux accentuer cette partie, insister davantage sur telle autre, nuancer cette approche. Ciseler ces notes, croches, doubles croches, rondes, noires pointées, soupir, crescendo, decrescendo : chaque partition fait l'objet de soins attentifs en regard de ses particularités.

Ce, sans faveur spéciale pour tel ou tel office, même si les grandes fêtes font l'objet de préparations spécifiques, voire de répétitions supplémentaires.

Et, après le religieux, le profane, qui n'est pas pour autant une récréation. Pour que le message passe, il importe de chanter le texte avec conviction, l'inscrire dans son contexte afin de le faire partager.

Un premier autocar s'arrête. Signe que la répétition entame sa dernière demi heure. On reprend un passage laissé en veilleuse précédemment. C'est parfait à présent. Dans la foulée, encouragés par cette réussite ; chef et choristes puisent dans le répertoire et un deuxième autocar s'arrête : c'est l'heure de la fin.

Deux heures ont à nouveau passé. Deux heures qui s'ajoutent à d'autres, puisées dans le temps de chacun, pour préparer et animer les offices, sacrifier à un concert pour une oeuvre de bienfaisance ou préparer le Santa Show. Deux heures parmi les 3 778 en moyenne consacrées chaque année à Dieu, la paroisse, la collectivité.

René HIRTH

UN ELAN PERMANENT !

Décembre 1990
Concerts à HUNDSBACH et à SENTHEIM

8 mars 1991
Animation de la fête de St Jean de Dieu

14 avril 1991
Concert à BOURBACH-LE-HAUT

5 mai 1991
Rassemblement des Chorales du secteur à SENTHEIM

Mai Juin
Répétitions pour le concert Mozart du 30 juin avec la musique de MASEVAUX

Et déjà.... se profile à l'horizon
LE SANTA-SHOW !
dont les représentations auront lieu
les 9 - 16 - 17 - 23 novembre 1991

8 décembre 1991
Un Concert Mozart

Pour en savoir plus ?
Pas de code, mais chut....
Demandez le programme

Un seul conseil
Retenez ces dates sur votre agenda !

TENNIS

Les assises annuelles du TC SENTHEIM se sont déroulées le 26 Octobre 1990 sous la présidence de Monsieur Jean-Louis STANISIERE et ont été marquées par la présence de Monsieur le Maire, Guy JORDY, et d'un de ses adjoints, Monsieur Robert PETON.

Après le souhait de bienvenue à l'assemblée présente, le secrétaire donna lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale de 1989, qui fut approuvé. La trésorière prit le relais en exposant clairement, documents à l'appui, les fluctuations de la gestion du club durant la saison écoulée en soulignant que celle-ci n'était positive qu'à quelques francs près et que le montant des cotisations recueillies permettait juste de couvrir l'annuité pour le remboursement du court.

Gestion néanmoins saine et bien tenue, confirmée par Monsieur PETON, un des réviseurs aux comptes désigné pour cette année.

Dans le domaine des travaux, la saison fut relativement calme et ne connut que des tâches d'entretien, ainsi que le relata Monsieur Alain GSTALDER, responsable technique.

RAPPORT SUR LE PLAN SPORTIF

En l'absence du responsable sportif, le secrétaire relata brièvement les différentes compétitions qu'a connues le club cette saison. Pour le championnat du Haut-Rhin, le TC a encore engagé deux équipes cette saison, seniors et cadets.

L'équipe des cadets composée de : David ILTIS, Nicolas LHOMME et Nicolas STANISIERE, a remporté deux matches sur quatre rencontres, contre un sur quatre, la saison passée.

L'équipe seniors pour sa part, a réalisé une année exceptionnelle ; elle termine 1ère de sa poule avec cinq matches gagnés sur cinq ; ce qui permettra à l'équipe composée de Serge BUBISUTTI, Dominique WILLIG, Pascal KILLHERR, Hubert HINGRE et Raymond NIKLOWITZ de tater la 5ème division la saison prochaine.

Le secrétaire remercia au passage le Docteur MOLLET qui a usé de son temps pour ausculter minutieusement la troupe des compétiteurs, à titre gracieux, avant de signer leur licence pour la compétition.

Lancé et soutenu par Jeunesse et Sports, le module "Animation Eté" a permis à plus de 30 jeunes de SENTHEIM et des villages voisins de connaître le tennis et de s'initier aux mouvements de base avec Monsieur Villa PROBST et Jean-Louis STANISIERE.

Pour la première fois cette année, l'école de tennis a vu le jour. Messieurs Dominique WILLIG et Raymond NIKLOWITZ, nommés "éducateur fédéral du 1er degré" à l'issue d'un stage de quatre jours, ont à tour de rôle, enseigné le tennis à une douzaine de jeunes membres du club.

Tournoi interne : La finale des jeunes opposait Nicolas STANISIERE et David ILTIS. Elle fut gagnée par ce dernier en trois sets.

La mère se fait battre par sa fille ; pourquoi pas ! Au tennis, tout est possible. C'est en effet ce qui est arrivé à Jocelyne NIKLOWITZ qui n'a pu plier Sandra.

La finale Hommes opposait Pascal KILLHERR à Dominique WILLIG qui l'emporte pour la 2ème année consécutive.

Rappelons à titre indicatif, que Pascal est le 4ème joueur à rentrer en finale depuis la création du tournoi, après Hubert HINGRE, Raymond NIKLOWITZ et Dominique WILLIG.

Composition du Comité :

Mesdames	Béatrice	RAUBER
	Doris	MOLLET
	Jocelyne	NIKLOWITZ
	Martine	FLUHR
Messieurs	Alain	GSTALDER
	Dominique	WILLIG
	Jean-Louis	STANISIERE
	Pascal	KILLHERR
	Raymond	NIKLOWITZ

En conclusion, le Président remercia les différentes sociétés qui cette année ont contribué au bon déroulement de différentes manifestations surtout sportives. En particulier, STYLGIT, la CMDP, BOLMIO, la Commune, ainsi que d'autres donateurs anonymes et rappela que l'objectif principal du club restera l'formation et Perfectionnement.

Monsieur le Maire mis en exergue l'ardeur, le dynamisme ainsi que la volonté du club pour le placement des jeunes, pour leur évolution dans le tennis.

Tous les ans, le club accueille de nouveaux membres, pourquoi pas vous ? Le tennis est un sport praticable à tout âge, des joueurs confirmés sont disponibles pour vous enseigner les mouvements de base. Alors n'hésitez pas ! Les cotisations seront maintenues pour 1991, à savoir :

400,- Francs	Individuel adulte
260,- Francs	Individuel de 14 à 18 ans
210,- Francs	Individuel jusqu'à 14 ans
640,- Francs	Pour le couple, soit : Mari et Femme
	Un adulte et un enfant
	Deux frères ou soeurs

RAPPEL : La saison Tennis démarre le 1er Novembre et se termine le 31 Octobre de l'année suivante.

LES AMIS DU SKAT DE SENTHEIM

Ce n'est pas un nouveau club qui s'inscrit sur les tablettes des associations locales, car le club a été constitué légalement le 9 octobre 1980 et figure au registre des associations du Tribunal d'Instance de THANN. Il fête en 1990 son 10e anniversaire.

L'association a pour objet de diffuser entre ses membres les techniques et les connaissances dans le domaine du skat.

Le skat est un jeu de cartes pratiqué dans le monde entier et qui peut être considéré comme le plus subtil.

Le skat a son Championnat de monde toutes les années paires et son Championnat d'Europe les années impaires. Le skat est inscrit au Festival mondial des jeux de réflexion au même titre que le bridge, les échecs et le scrabble.

Le skat a franchi le seuil des écoles. Au Lycée René Cassin à Strasbourg et dans une quinzaine de collèges du Bas-Rhin des clubs de skat fonctionnent.

Jean-Michel Klinghammer, président de la ligue d'Alsace du skat, professeur au Collège René Cassin, a rédigé une brochure sur le skat.

Comme aux échecs et autres jeux de réflexion et d'esprit, il existe un Skat-Champion, machine à jouer au skat et qui permet de jouer ce jeu, lorsqu'on est seul ou à deux.

Les Amis du Skat de Sentheim organisent régulièrement des tournois, auxquels participent les meilleurs joueurs de la région.

H.F.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE SENTHEIM

Créée en 1985, en dehors de toute obédience syndicale, politique ou religieuse, l'A.P.E.S. rassemble des parents décidés à participer à la vie de l'école dans un climat de confiance et d'amitié indispensable à un travail fructueux. Notre association s'est fixée pour but de créer un environnement favorable à l'épanouissement de nos enfants et nous intervenons chaque fois qu'on peut améliorer leurs conditions de scolarité.

Notre devoir de coéducateur nous pousse à réfléchir au sein des conseils d'école sur le rôle de l'équipe éducative.

Au conseil d'école, les délégués élus se font le porte-parole des parents auprès des instituteurs et du conseil municipal.

Nous souhaitons que les rythmes de vie, la répartition des heures de travail scolaire dans la journée, dans la semaine et dans l'année, correspondent aux possibilités de la majorité des enfants.

Grâce au dynamisme des enseignants du primaire, de parents et de la Commune, les contrats bleus ont été remplacés par un contrat d'aménagement du temps de l'enfant (C.A.T.E.) qui propose aux enfants intéressés d'approfondir les activités après les horaires de classe.

A la maternelle, des parents qui ont suivi une formation spécifique offrent leur temps à faire découvrir des livres aux petits élèves.

Par leur assiduité à nos activités, les élèves nous récompensent du temps que nous leur offrons chaque semaine et nous poussent à rechercher d'autres formules. C'est ainsi que des animations ont été assurées pendant les vacances scolaires d'été. De nombreux jeunes ont participé aux ateliers d'informatique et surtout à un très grand projet : la confection d'un livre inédit. Avec l'aide de l'auteur et de deux animatrices, les enfants ont mis tout leur coeur à illustrer ce livre. Le résultat est un livre superbe qui était exposé lors de la journée "FUREUR DE LIRE" à SENTHEIM. Ce livre sera édité et mis en vente.

NOS PROJETS : Une semaine d'information sur les piétons, la circulation routière et la sécurité domestique. Cette animation sera faite avec l'association Espaces-Enfants.

Le maintien des activités informatiques et découverte des livres.

Mise en place pendant le temps scolaire d'un atelier lecture et d'une bibliothèque à la maternelle.

Cet atelier sera tenu par des parents formés et volontaristes. Il ne faut pas oublier que notre rôle de parent est primordial pour le petit enfant. Mettre un enfant à l'école ne doit pas constituer un transfert de responsabilité momentané. L'école maternelle est le premier maillon de la réussite scolaire. Pour l'enfant tout se joue dans les premières années et le temps perdu est difficilement rattrapable.

D'où, l'action éducative le plus tôt possible.

La crèche et l'école maternelle ont un rôle complémentaire à celui de la famille. Nos "tout petits" ont des besoins éducatifs très précis.

Dès deux ans par exemple, l'enfant cherche à réaliser un équilibre où il pourra satisfaire ses sentiments et ses besoins. Pour cela, il lui faut un rapport qualificatif solide, par du personnel formé à la pédagogie et à la psychologie de la petite enfance.

Ce type de structure existe déjà pour les 0 à 3 ans. Il est dommage que les communes, conscientes de l'échec scolaire actuel, ne favorisent pas ce genre d'initiative, car sans la participation des communes, les prix risquent d'être élevés et uniquement à la portée de ceux qui en ont les moyens.

**PARENTS QUI DESIREZ DEFENDRE VOS IDEES EDUCATIVES,
PARENTS QUI DESIREZ ANIMER UNE ACTIVITE, REJOIGNEZ L'A.P.E.S.**

pour l'A.P.E.S.

le Président,

Joseph GENSBITTEL

FOOTBALL-CLUB SENTHEIM

AU FIL DE LA SAISON

A la veille de la saison 1989/1990, le Football Club SENTHEIM a changé de président.

L'ancien joueur et ancien capitaine de l'équipe première de SENTHEIM, Robert HIRTH, a pris la succession de Serge BUHR qui s'est retiré de la présidence.

La passation de pouvoirs a eu lieu en toute camaraderie et amitié.

Serge REALINI qui a entraîné le FC SENTHEIM pendant quelques saisons a cédé sa place d'entraîneur à Gérald BRAND, ancien joueur de SENTHEIM, THANN, ASBLANC VIEUX-THANN, ex-joueur-entraîneur du FC RODEREN pendant trois ans.

La première saison du nouveau président et du nouvel entraîneur fut fructueuse car l'équipe première monta en Division I après quatre années de purgatoire en Division II.

Hélas les Verts, qui ont eu quelque mal à suivre le rythme, se retrouvent à nouveau en Division II à l'issue de la saison 1990/1991.

Les effectifs de la saison 1990/1991 comptent 90 licenciés, dont 7 Vétérans, 32 Seniors, 11 Juniors, 8 Cadets, 8 Minimes, 7 Pupilles, 8 Poussins et 9 Débutants.

La gestion du club est assurée par le Comité Directeur (16 Membres).

Président :	Robert HIRTH
Vice-Président :	Serge EHREI
Président des Jeunes :	Werner REINHOLZ
Secrétaire :	Henry FLORY
Secrétaire-adjoint :	Bernard HIRTH
Trésorier :	Jean-Jacques WALGENWITZ
Trésorier-adjoint :	Robert HIRTH
Assesseurs :	Roland AEBY - Nicole DANTUNG - Gilles HIRTH Pascal HIRTH - Roland JENN - André KECK - Raymond MONPOINT - Marcel SCHMITLIN - René HATTENBERGER.

Le FC SENTHEIM avait engagé sept équipes en championnat durant la saison 1990/1991, dont 3 Seniors et 4 Jeunes.

Notre club a réalisé une bonne entente avec LAUW pour trois équipes de Jeunes.

Le FC SENTHEIM va repartir du bon pied pour la nouvelle saison.



H. FLORY

LA FORMATION DES JEUNES

Depuis quelques saisons déjà, notre club s'efforce de former les jeunes dans la pratique du football. Pour la survie du club, cela est essentiel. Mais de nombreux problèmes se posent à chaque saison. Quand il y a de nombreux jeunes, les dirigeants font défaut. Ou bien, l'inverse ! Ou encore, le fait de n'avoir qu'un seul terrain pour les jeunes.

Heureusement, la passion du football a permis au club d'inscrire quatre équipes de jeunes pour la saison 1990/1991, grâce aux dirigeants bénévoles et à cinq initiateurs compétents et dévoués :

CADETS : PIERRE RUTHMANN
MINIMES : WERNER REINHOLZ
PUPILLES : SERGE REALINI
POUSSINS : WERNER REINHOLZ
ECOLE DE FOOTBALL DES DEBUTANTS : WERNER REINHOLZ

Le travail inlassable en faveur des jeunes commence à porter ses fruits, mais pour que cela dure, le club a besoin de tous.

J'invite notamment les parents, les grands-parents et amis des jeunes à venir encourager plus souvent les jeunes footballeurs le samedi après-midi.

Avec de la bonne volonté, la passion du football peut exister. Certes, il n'est pas nécessaire de créer des "super-cracs". Le tout c'est de faire courir les jeunes après un ballon. Lorsqu'ils jouent au foot, les enfants ne traînent pas dans la rue et ils sont bien encadrés.

Parents,

Votre enfant désire jouer au foot, amenez-le au terrain de football le MERCREDI entre 17 H et 18 H 30 pour l'inscription, l'information et l'entraînement.



WERNER REINHOLZ
Président des jeunes
du FC SENTHEIM

" Avec le sourire aux lèvres... "

ESCRIME A SENTHEIM



Le Club d'Escrime du FC MASEVAUX ayant élu domicile à SENTHEIM (salle de l'AMOS), défend depuis sept ans les couleurs de la Vallée de la Doller.

Créé en 1984, il compte actuellement 45 licenciés-tireurs.

C'est sous l'impulsion de Claude MASSON et René FRICKER (Président), et avec le concours technique de Maître ZESIGER, Maître d'Armes, que le F.C.M. est devenu un des premiers clubs d'Alsace.

Mesdemoiselles Déborah KIEFFER et Sandrine WOLFF (Aides-Monitrices) sont les jeunes bretteurs dont les résultats sont les plus élogieux. Les champions et championnes du Haut-Rhin, d'Alsace, dans les catégories poussins, pupilles, benjamins, minimes, cadets, font la fierté du Club. Grâce à ces résultats, le Club de la vallée se classe à la 5ème place parmi les 23 Clubs que compte la Ligue d'Alsace.

La spécificité du Club tient à l'ambiance agréable et conviviale instaurée par un encadrement dynamique.

L'ascension du Club vers les sommets de l'Escrime Alsacienne est dirigée par un comité courageux qui ne manque pas d'initiatives pour les années à venir.

AMIS (ES) de l'Escrime, pour nous rejoindre, ou simplement vous informer, les portes de l'AMOS vous sont ouvertes tous les

MARDIS DE 17 H 30 A 20 H 30 ET VENDREDIS DE 18 H 30 A 20 H 30
RENSEIGNEMENTS : 89 82 86 35

A.M.O.S.

ACCUEILLANTE, LA MAISON DES OEUVRES S'OUVRE A VOUS

Qui ne connaît pas la Maison des Oeuvres, au bord du Vieux-Chemin, face à la station des Religieuses Infirmières ?

La Maison des Oeuvres, communément nommée A.M.O.S. par allusion au nom de l'association, qui la gère est la MAISON POUR TOUS. On y pratique des sports (escrimes, gymnastiques), on y fait du théâtre (Santa-Schow), des soirées dansantes, des assemblées générales (Crédit Mutuel), des jeux (cartes, échecs), des expositions (Espace-Enfants) etc.

La MAISON DES OEUVRES sert à la Commune, aux écoles, à la paroisse, aux associations locales et parfois extérieures, ou à des particuliers (banquets, mariage, anniversaire, divers).

Les ressources de l'association se limitent aux cotisations des membres, aux dons, aux locations et aux produits des soirées familiales. Pour subvenir aux importantes dépenses d'équipement et d'investissement, l'AMOS organise périodiquement des dîners dansants accessibles à tous. A ce propos les organisateurs verraient d'un bon oeil la présence d'une clientèle locale plus dense. Le comité-directeur de la Maison des Oeuvres comprend une équipe de bénévoles (une espèce plutôt rare dans notre temps !) qui par leur travail, leur disponibilité, leur esprit associatif, se dévouent sans relâche pour assurer l'entretien et la pérennité de la Maison.

L'AMOS a ouvert une fenêtre vers l'avenir rendant la maison plus fonctionnelle. Un éclairage plus approprié et plus sophistiqué de l'intérieur a été conçu. L'extérieur de l'immeuble a été repeint pour accentuer l'apport du neuf et conférer à l'ensemble une image d'accueil plus intensive.

Les habitants de SENTHEIM devraient profiter plus de la présence dans leur Commune de la Maison des Oeuvres, en louant les salles, pour l'organisation de fêtes, de banquets, de manifestations culturelles ou d'autres occasions.

La Maison des Oeuvres vous est grande ouverte ! Soyez les bienvenus !

H.F.

OFFICE DE TOURISME

OT/SI ?

QUE SE CACHE-T-IL DERRIERE CE SIGLE ?

Il s'agit bien sûr, de l'Office de Tourisme/Syndicat d'Initiative de MASEVAUX et de la Vallée de la Doller, dont le siège se trouve au chef lieu du canton, très précisément au 36 Fossé des Flagellants.

Créé, il y a un peu plus de 50 ans, cet alerte quinquagénaire (les manifestations du cinquantenaire ont eu lieu en octobre 1989) a essayé de remplir sa mission au mieux des intérêts de notre vallée.

La crise économique qui a durement frappé notre canton, la création du SIVOM, la mise en place du Pays d'Accueil, la création du Parc Naturel des Ballons lui ont donné un second souffle :

*** LE TOURISME EST DESORMAIS RECONNU COMME INDUSTRIE
A PART ENTIERE, CAPABLE COMME LES AUTRES DE GENERER
DES EMPLOIS.**

L'Office du Tourisme est ainsi devenu un partenaire à part entière des Collectivités Publiques (SIVOM § COMMUNES).

SON ORGANISATION

L'OT/SI est une Association de Type 1901 comme le Foot Ball Club ou le Tennis Club. Il est composé de membres actifs, honoraires et bienfaiteurs.

Une Assemblée Générale annuelle :

- * épure puis approuve les comptes de l'année écoulée,
- * fixe le montant des cotisations,
- * définit la politique de l'année à venir
- * et élit son Conseil d'Administration à qui elle confie la gestion de l'Association.

Le Conseil d'Administration, lors de sa première réunion, élit son Bureau qui comprend :

- 1 Président
- 2 Vice-Présidents
- 1 Secrétaire
- 1 Trésorier

SON FONCTIONNEMENT

Le Bureau se réunit tous les jeudis à 20 heures au siège :

- ses membres prennent connaissance du courrier
- font le point de la situation
- prennent les décisions nécessaires à la bonne marche de l'association.

Notre Secrétaire-Hôtesse participe bien sûr à ces réunions.

Tous les membres du C.A. peuvent également assister à ces réunions, selon leur disponibilité.

Le Conseil d'Administration quant à lui, se réunit environ toutes les six semaines dans l'une des localités du canton.

A l'exception de notre Secrétaire-Hôtesse (rétribuée à mi-temps), tous les membres du Conseil d'Administration sont des bénévoles.

ROLE DE NOTRE SECRETAIRE-HOTESSE

Embauchée depuis le 1er Février 1989, notre Hôtesse Mme PERTUIS se doit d'avoir de multiples cordes à son arc. Il lui faut, en effet, être à la fois :

- * au service des clients de passage : touristiques et clientèle locale (Hôtesse d'Accueil),
- * répondre au courrier et aux nombreux appels téléphoniques (Secrétaire),
- * tenir les comptes au jour le jour,
- * préparer le courrier, les comptes rendus des réunions, contacter nos membres etc...

Vous comprendrez pourquoi nous voulons transformer le mi-temps en temps plein !

Le budget prévisionnel, établi par le Bureau et le Conseil d'Administration prend en compte cette exigence, mais laisse apparaître un déficit. Il nous appartient après discussion avec les élus, de prendre une décision définitive !

Je ne puis qu'espérer que nous trouverons une solution à ce problème !

NOS RECETTES

- Les cotisations de nos membres
- Une subvention du Département
- Une subvention du SIVOM de la Vallée de la Doller
- Des subventions de quelques communes de la Vallée (malheureusement pas encore toutes)
- Le sponsoring (des organismes bancaires)

.../...

- Le produit des manifestations que nous organisons
- A noter que la Ville de MASEVAUX nous loge, nous chauffe et nous éclaire à titre gracieux.

Nos recettes pour 1990 se chiffreront à près de 200000 F.

Nos dépenses (avec un temps complet) s'élèveront à 285000 F.

Il nous faudra donc trouver des recettes complémentaires et espérer une augmentation de subventions qui nous sont versées.

LES FONCTIONS DE L'OFFICE DU TOUR

Pourquoi donc toutes ces dépenses ?

Les fonctions de l'OT/SI sont multiples.

ASSURER LA PROMOTION DE NOTRE VALLEE VERS L'EXTERIEUR

- Les régions françaises (à l'heure actuelle nous axons nos efforts vers la Région Nord-Picardie et la Région Parisienne).
- L'étranger avec deux options :
 - * le tourisme de proximité (Allemagne - Suisse)
 - * le tourisme de séjour (Belgique, Pays-Bas, Danemark)

Dans tous les cas, il faut assurer une publicité dans la presse écrite et participer à des saisons touristiques

(à titre indicatif il faut compter pour quelques annonces et trois salons une dépense d'environ 40000 F).

PUBLICATION DE DEPLIANTS D'APPEL ET D'ACCUEIL

Les premiers seront distribués aux salons, diffusés dans les Offices du Tourisme, envoyés aux particuliers qui nous les demandent.

Ils devront présenter notre vallée et faire valoir tous ses charmes !

Les seconds seront distribués sur place à tous les touristes qui passent au bureau (ils sont également disponibles dans les hôtels, meublés, gîtes et campings).

L'édition de ces deux documents nous revient à environ 20000 F par an.

.../...

REPONDRE AUX NOMBREUX COURRIERS ET AU TELEPHONE

En particulier pour orienter les clients potentiels vers les hébergements qui leur conviennent le mieux.

RECEVOIR LES TOURISTES AU BUREAU

Pour leur conseiller des promenades, des visites, des excursions etc...

A ces quatre activités fondamentales, il convient d'ajouter :

- * dans le cadre de l'animation estivale, l'organisation
 - des visites guidées
 - de la fête de l'artisanat
 - de soirées à thème

Heureusement nous ne sommes pas seuls, nos amis du Club Vosgien, le Conseiller Général, les Amis du Musée de la Géologie en particulier son fondateur M. MATTAUER, l'ARFPN avec M. Lacoumette, l'Association de sauvegarde de la Forêt vosgienne avec L. BINDLER sont tous les ans à nos côtés.

Nous apportons notre soutien logistique à d'autres associations comme le FESTIVAL D'ORGUES (location)

le marathon du BALLON D'ALSACE (boîte à lettres)

Nous assurons pendant la saison d'été la rédaction, le tirage et la distribution d'un bulletin d'information présentant les manifestations de la semaine.

Enfin, tout au long de l'année il nous faut participer à la mise au point de nouveaux dépliants, à l'élaboration de nouveaux produits à proposer à nos futurs clients !

O.P.A.H.

AMÉLIORER LE LOGEMENT ANCIEN - SUBVENTIONS POSSIBLES

Dans l'ensemble de la vallée il existe une forte demande en logements locatifs non satisfaite. Cette situation amplifiée par l'implantation de nouvelles entreprises nous invite à réfléchir sur les moyens à mettre en oeuvre pour proposer des logements à la population locale.

Outre la construction de logements neufs, une des solutions serait aussi d'inciter les propriétaires de logements anciens à les rénover pour les louer. C'est dans ce schéma qu'intervient l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

L'action de l'ANAH peut s'inscrire aussi dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : un secteur géographique avec la volonté des communes concernées décide de mener une action globale de rénovation de l'Habitat.

Les aides de l'ANAH pour améliorer le confort dans l'habitat locatif privé

Deux grandes catégories de travaux sont subventionnables :

1) Les travaux d'amélioration de confort et de remise en état des immeubles achevés avant le 1er septembre 1948 et dépourvus d'au moins un des trois éléments de confort suivants : WC, Salle d'eau et chauffage central.

2) Les travaux destinés à économiser l'énergie dans les logements et immeubles pourvus ou non de confort et achevés avant le 31 décembre 1975.

Sont également subventionnés, les diagnostics techniques et les diagnostics portant sur l'état général de l'immeuble.

Les subventions :

- 25 % sur le montant des travaux H.T.

Tout propriétaire d'un logement mis en location à usage d'habitation principale peut bénéficier de ces subventions ainsi que tout locataire (sauf HLM) avec l'accord du propriétaire.

.../...

Conditions :

Les demandeurs doivent naturellement satisfaire à certaines conditions :

- * payer la taxe additionnelle au droit de bail : déjà louer son logement
- * L'immeuble ne doit pas avoir subi de mutation à titre onéreux dans les deux années qui précèdent les travaux (certaines dérogations sont parfois possibles).
- * Les propriétaires doivent s'engager à louer pendant dix ans.
- * Les travaux ne doivent pas être entrepris avant que l'ANAH ait accusé réception du dossier de demande de subventions.
- * Les prestations doivent être réalisées par des professionnels du bâtiment inscrits au Registre de Commerce ou au répertoire des Métiers.

Ce qu'apporte en plus une OPAH :

- Une équipe d'animation vous réalise pour votre logement des propositions d'aménagement, des estimations de coût des travaux, vous fait le montage financier (prêts bancaires, apports personnels, subvention...), le montage du dossier de demande de subventions (assistance technique et juridique) et vous calcule les loyers, le montant de l'Aide Personnalisée au Logement.

- 35 à 40 % de subventions (majorées de 80 % par rapport au taux de base) lorsque les travaux sont engagés dans le cadre d'une OPAH (soit pour 200 000 Frs de travaux, 80 000 Frs de subventions).

- Certaines conditions d'attribution de subventions sont assouplies :

- * on peut intégrer dans les subventions ANAH les logements vacants et fraîchements acquis par un nouveau propriétaire. Ce qui autorise les opérations de "promotion" privées d'acquisition et amélioration.
- * des propriétaires qui n'ont pas encore loué peuvent bénéficier de subventions.

- Les locataires peuvent bénéficier de l'Allocation Logement s'ils occupent un logement rénové grâce à une OPAH.

- Les propriétaires occupants, non imposables peuvent bénéficier de la Prime à l'Amélioration de l'Habitat (PAH). Le plafond est porté à 17 500 Frs ou 25 % du coût des travaux.

**Rénover et réhabiliter notre habitat contribue aussi à la
redynamisation économique de notre vallée.**

J.Luc REITZER
Agent de Développement

LA POSTE

"Tiens voilà le facteur", "d'pochtrâger esch do", "d'pocht esch do", qui d'entre nous n'a entendu cette phrase ou ne l'a lui même prononcée ? pourtant le facteur n'est que le dernier maillon d'une chaîne dont l'existence provient du désir de communiquer.



Photo R. MATTAUER.

Dès la plus haute antiquité le service postal est présent, il ne s'agissait que de messages oraux, à la merci de la mémoire du porteur. On s'ingénie alors à commettre des textes écrits, méthode encore en usage aujourd'hui, et par un prodigieux raccourci l'homme moderne après avoir dédaigné l'écriture et préféré l'oral, en plébiscitant le téléphone, retrouve le besoin épistolaire en adoptant le Télex, la Télécopie, et autres transmissions moderne de l'écrit à distance.

Ce que l'on sait d'une manière à peu près sûre, puisqu'elle a été décrite par Xénophon, c'est l'existence d'une organisation postale systématique par Cyrus (560-529 av; J.C.) en Perse. En Grèce chaque cité possède ses courriers, et les Ladédémoniens disposaient avec la scytale d'un moyen de correspondance précis et offrant toutes les garanties

du secret.

La scytale est une lanière de papyrus ou de cuir, qui enroulée sur un cylindre d'un diamètre donné, sur laquelle on écrit. Le correspondant possédant un cylindre du même diamètre enroule la bandelette et prend connaissance du message.

La poste vivait aussi son premier drame, le courrier annonçant la victoire de Miltiade, général Athénien, sur les Perses en 490 avant J.C., s'éroulait mort, son message délivré, première victime connue de la conscience professionnelle.

Rome s'inspire de la solution Cyrus et crée le "Cursus Publicus" Les voies militaires sont jalonnées de relais les "mutationes" et les "mansiones" dont auront raison les invasions barbares.

Charlemagne fait renaître un embryon de service postal en faisant construire trois routes postales vers l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, obligeant les Seigneurs prenant péage à garantir la sécurité de ces routes.

Le ton était donné et profitant de la faiblesse du pouvoir central, et de la liberté de circuler, certaines communautés tentent de s'organiser, on recense alors :

- La poste aux moines, il était nécessaire de relier chaque abbaye, chaque monastère appartenant au même ordre. Des frères lais parcouraient ainsi le territoire avec un rouleau de parchemin sur lequel s'inscrivait au fur et à mesure les messages et accusés de réception des monastères visités. Ce rouleau, la rotula, pouvait atteindre des dimensions des plus impressionnantes, ainsi la rotula dit "de Saint Vital" mesure-t-elle 9,50 mètres de long sur 0,25 de large, ce système serait resté en usage jusqu'au 15ème siècle.

Nul doute que l'abbaye de Masevaux ait été ainsi visitée.

- Les Messagers de l'université.

La renommée des universités Françaises est telle que grand nombre d'élèves sont étrangers, un messager a pour rôle de "porter et rapporter lettre, argent, équipage et bagages des maîtres et écoliers" et "de fournir conjointement le public des villes ou autres lieux de leur établissement étant du droit de se servir de l'occasion du voyage d'un homme pour écrire à ses amis".

Ce sont les "louffende botten ou bottenspiess", ils portent sur la poitrine leur "bottenbuch" la boîte à messages.

- Les bouchers et colporteurs, ce qui est plus innatendu, appelés par leur profession à se rendre dans les villages, acceptent de transmettre lettres et messages.

- Les messagers des villes, cette institution d'abord occasionnelle et privée, devient vers la fin du 14ème permanente et officielle.

Les messageries privées au service des riches personnages, corporations, et confrérie.

Louis XI est considéré comme le créateur de la Poste d'état, il charge en 1479 Robert de Paon de créer les premières routes de Postes (oublié Charlemagne !) et d'installer de sept lieux en sept lieux des relais, lesquels seraient dirigés par des "Maîtres de Postes" qui sont considérés comme les précurseurs et illustres devanciers des Receveurs d'aujourd'hui. Il ne s'agissait alors pour le roi que de se faire obéir promptement, d'avoir rapidement des nouvelles de ses voisins.

On fait remonter la création de la Poste Française à l'édit de LUXIES petite localité de la Somme le 19 Juin 1464, mais cet édit serait un faux réalisé vers 1660 pour défendre un surintendant des Postes, Jérôme De Nouveau contre qui un procès en restitution de taxes indûment perçues est intenté.

Louis XII et François 1er oeuvrèrent dans le même sens, en autorisant en 1506, les chevaucheurs de l'écurie Royale, et les agents tenant une maison de Postes à mettre leur entreprise à la disposition du public. La poste du roi était devenue un service organisé, mais toujours réservé aux besoins du monarque.

En 1681 les messageries "Privées" sont mises hors la loi et le privilège du Fermier général des Postes est énoncé.

.../...

En 1759 Monsieur de Chamousset reprend et perfectionne l'expérience de Monsieur de Velaye en 1653 et divise Paris en 9 circonscriptions desservies par 9 bureaux. Trois distributions journalières sont prévues, et une heure après son premier passage le facteur vient chercher la réponse.

Cette petite poste eut un tel succès, que la plupart des grandes villes de province créèrent leur propre service, et qu'elle fut réunie à la Grande Poste en 1780. La petite poste de Strasbourg mourut le 30 Juin 1781.

Nos départements Alsaciens quant à eux connurent de 1886 à 1900 des Postes locales à Strasbourg, Colmar, Mulhouse. Leur existence étaient due à une lacune de la loi du 28 Décembre 1871 sur les Postes de l'empire allemand.

Le chemin de fer favorisa l'expansion de la Poste aux lettres tout d'abord on fit transporter le courrier par fer, en 1842 entre Strasbourg et Bâle, puis on le fit trier dans des wagons pendant le voyage, était ce en 1844 entre Paris et Rouen où la même année entre Strasbourg et Bâle à l'initiative de François Donat Blumstein ?. Le train permettant des liaisons rapides, enfin plus rapides, que le cheval, on supprime les Malles-Postes, la dernière circula en 1873 entre Grenoble et Embrun. Mais le fer permettant au plus grand nombre l'accès à la mobilité fut l'occasion de construire des Postes c'est ainsi que le train arrivant à Sentheim depuis le 30 Juin 1869 l'administration aurait décidé de construire au plus près un bureau de Postes lequel a été inauguré en novembre 1869.

Situé au lieu dit Kurzleim, ce qui n'était alors qu'un chemin privé l'"Eisenbahngasse" allait devenir tout naturellement la "rue de la Poste". En 1870 la poste devient un maillon de la Kaiserliche Postanstalt.

A cette époque "d'r Poschtherr" travaille sept jours sur sept, mais n'assure pas le service du télégraphe, celui ci dépendant de la commune, et toutes les communes ne pouvaient s'offrir ce service. En 1873 la gestion des services communaux du télégraphe fut transféré vers le service postal. Ce n'est qu'en 1879 le 05.02 que la fusion des deux branches fut effective, le télégraphe dépendant du ministère de l'Intérieur et la Poste du ministère des Finances.

Pas encore question du téléphone, inventé en 1876 il ne prend de l'extension qu'à partir de 1878, pour réellement "exploser" en 1881, mais à cette époque pas question de téléphoner en dehors de la commune puisque ce n'est qu'en 1885 qu'on relie deux villes entre elles (Rouen et le Havre) et en 1887, voilà tout juste cent ans, deux villes étrangères entre elles (Paris à Bruxelles).

Ne confondons pas Télégraphe, transmissions de signaux optiques, télégraphe de Chappe, ou électrique par des fils qui est un monopole d'état depuis 1837 et le téléphone qui utilisant les mêmes fils nécessite un appareil transformant la voix en impulsions électrique, le micro, et un autre réalisant l'opération inverse, le haut parleur et dans ce cas l'écouteur. Le micro de Bell est d'usage délicat et il faut attendre Berliner et son micro à charbon, encore en usage, pour que le téléphone, notons que le mot ne date que de 1861, soit d'usage courant.

L'autorisation donné le 22 Juin 1883 par le responsable des Postes de relier téléphoniquement Thann au fond de la vallée de la Doller en passant par Sentheim, Lauw, Masevaux, permet aux établissements Bian de Sentheim moyennant 900 D. M. et Berger à Lauw 1.600 D. M. le coût était de 100 D. M. par Kilomètre et il n'y a pas 7 Kilomètres entre Sentheim et Lauw.

.../...

"d'briftregger" lui parcourait la campagne, le fameux "facteur à pied" immortalisé par Achille Zavatta dans le film de Claude Autant-Lara en 1959 "La jument Verte", travaillait chaque jour, Dimanche y compris, et si le bulletin d'itinéraire fait état de Kilométrage ahurissant, 40 étant la moyenne basse et 50 la norme ; il faut relativiser, chaque jour ne le voyait pas aux quatre coins de sa circonscription, peu de lettres, pas de journaux, pas de publicité, il était en fait le colporteur, au vrai sens du mot, des nouvelles de Bourbach-le-bas, Bourbach-le-haut, Lauw, Rammersmatt, Guewenheim, Mortzwil-ler, Soppe-le-haut, Soppe-le-bas, Bretten, Diefmatten et Michelbach, Sternenberg. Bellemagny, Bréchaumont, Eteimbes font également partie de la circonscription postale de Sentheim, mais il est fort peu probable qu'ils aient effectivement été rattachés à Sentheim.

Vers 1894, le facteur se motorisa à la force du mollet, et c'est Jacques Tati dans "l'école des facteurs" en 1947 et "Jour de fête" en 1949 mis en scène par lui même, deux films bien superficiels surtout le plus connu, mais qui montrent la fonction sociale de celui qui allait devenir officiellement Préposé, avant de redevenir Facteur, nom qui n'a jamais cessé d'être le sien dans la bouche des usagers.

Le 1er Décembre 1941 à Bordeaux les 8 premières voitures, ce sont des "juvaquatre" fonctionnant au gaz, époque oblige, sortent de la cour de la rue du Palais Gaillien pour distribuer le courrier. Il faudra attendre 1953 pour la distribution motorisée commence à se généraliser et que l'on s'habitue à voir les petites 2 CV bleues (elles deviendront jaunes en 62) parcourir la campagne. Le 12 Mars 1957 monsieur Victor Jenn prends livraison de la PB 54, Sentheim devient centre de distribution motorisée. Paradoxalement Lauw, et les deux Bourbach lui sont retiré quelques années plus tard au profit de Masevaux, et Rammersmatt vers Thann. Guewenheim devient Recette Distribution et lui aussi rattaché à Masevaux, Michelbach à Cernay. Sans doute s'agissait-il de faire de Masevaux un Gros bureau, et nul doute que si le place n'avait pas manqué toute la vallée de la Doller serait aujourd'hui rattachée postale-ment à cette ville.

Sentheim avait alors plusieurs Agences postales, ce sont des officines gérées par du personnel étranger à l'administration ouvertes le plus souvent dans une boutique d'épicerie, de tabac, qui se situaient à Lauw, Soppe-le-Bas, Guewenheim et Bourbach-le-Bas. Aujourd'hui c'est un bureau sans annexe où transitent 150 000 lettres et 2 500 paquets au départ et 600 000 lettres 10 000 paquets à l'arrivée.

Ce sont trois factrices qui dès 6 heures 40 s'affairent à trier, couper, classer votre courrier, ce qui leur prendra deux heures, c'est outre le receveur un agent titulaire et un auxiliaire qui assurent le Guichet et le Service Général.

C'est 60 réservations de Timbres de quoi constituer un beau club Philatélique ; et c'est aussi une petite histoire que nous nous promettons de vous conter l'an prochain.

Bibliographie

S.I.R.P. Paris

Le facteur et la poste au cinéma ou la grande désillusion Chauvel manuscrit.

CLUB VOSGIEN

SENTHEIM à la croisée des chemins

Il y a quelques années, le Club Vosgien de la Vallée de la Doller (Masevaux) entreprenait le balisage d'itinéraires et de circuits pédestres dans l'avant vallée autour de Lauw, Sentheim, Mortzwiller, contribuant ainsi à l'image de marque touristique de l'avant pays sous-vosgien.

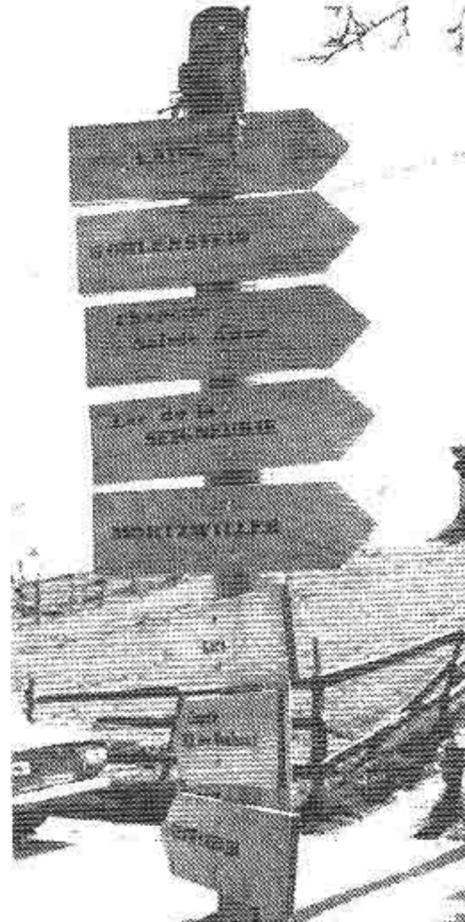
Cette opération a été complétée par la suite à la faveur d'un excellent travail effectué par la section de Guewenheim dans la basse vallée. Unissant leurs efforts les deux clubs ont par ailleurs réalisé ensemble le circuit du Vallon de Soultzbach dont les participants au parcours du coeur, ont pu apprécier les particularités et les beautés.

De plus, la réalisation de la jonction (Suisse - Sundgau) Mulhouse - Ballon d'Alsace, offrira un atout incomparable à nos communes puisque situées à présent sur un itinéraire international et au croisement d'un parcours interrégional CERNAY ou THANN - vers Belfort et au-delà.

Sans compter que de nouvelles possibilités de randonnées pédestres s'ajoutent à celles existantes, notamment un Tour de la Vallée de Masevaux par les deux versants.

A travers un travail discret dans la profondeur des forêts, le Club Vosgien s'affirme comme partenaire à part entière des pouvoirs publics.

Il n'est certes pas le seul, mais sa contribution au "tourisme vert" n'est pas à mésestimer, d'autant qu'il est le partenaire d'autres usagers et d'autres formes de découvertes (pédagogiques notamment). En de maints domaines, il a été un précurseur.



René HIRTH

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

HEURES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

LUNDI de 9 H à 11 H et de 17 H à 19 Heures.

MARDI MERCREDI VENDREDI

De 9 H à 11 Heures.

JEUDI de 9 H à 11 H et de 15 H à 17 Heures.

ET SUR RENDEZ-VOUS.

Permanences à la Mairie :

M. JORDY Guy, MAIRE, 8 Rue des Vignes.

MARDI ET JEUDI 18 H 30 à 19 H.

M. MATTAUER Marcel, ADJOINT, 2 Rue Kattenbach.

LUNDI AU VENDREDI 8 H à 9 H.

M. EHRET Alain, ADJOINT, 11 Rue Centrale.

MERCREDI DE 17 H à 18 H.

M. PETON Robert, ADJOINT, 56 Grand'Rue.

LUNDI AU VENDREDI 8 H à 9 H.

ET SUR RENDEZ-VOUS AU 89.82.52.03.

A SAVOIR :

Pour toute demande de :	S'adresser à :	Pièces à fournir :
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	enveloppe timbrée indication date de naissance
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	enveloppe timbrée indication date mariage
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès	enveloppe timbrée indication date décès
Fiche d'état civil individuelle ou familiale	Mairie	Livret de famille ou extrait naissance Production de la C.I.
Autorisation de sortie du territoire français pour mineurs de nat. française	Mairie ou commissariat de police	Carte d'identité
Copie conforme	Mairie	Original + Copie
Certificat de vaccination	Mairie	Certificat de vaccination (original) ou carnet de santé
Carte Nationale d'Identité	Mairie ou Commissariat de Police	
	Renouvellement :	2 photos identité récentes 1 timbre fiscal à 115,- Francs Carte d'identité périmée
	Première :	2 photos identité récentes 1 timbre fiscal à 115,- Francs 1 extrait d'acte de naissance
Passeport	Mairie ou commissariat de police	
	Renouvellement :	2 photos identité récentes Timbre fiscal 350,- Francs Passeport périmé
	Premier :	2 photos identité récentes Timbre fiscal à 350,- Francs Carte d'identité Fiche individuelle d'Etat Civil